ESSAI

N° 202.

Sur les principaux Soins à donner à l'Enfant nouveau-né depuis la naissance jusqu'au sevrage ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 9 novembre 1816, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine ,*

PAR JEAN-BAPTISTE LARIPPE,

Ex-Chirurgien Aide-Major aux armées.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1816.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. THILLAYE, *Examinateur.*
M. DES GENETTES, *Examinateur.*
M. DUMÉRIL, *Examinateur.*
M. DE JUSSIEU, *Examinateur.*
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD, *Président.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA BONNE MÈRE.

Comme un témoignage de l'éternelle reconnaissance que je lui ai vouée pour tout le bien que j'ai reçu de son excessive tendresse depuis qu'elle m'a donné le jour, et pour celui que j'en reçois continuellement.

A MONSIEUR LE BARON PERCY,

Mon premier Maître, mon premier Chef, ce généreux bienfaiteur de ma famille.

Comme un faible moyen de reconnaître ce qu'il a fait pour mon bonheur particulier, en daignant diriger mes pas incertains dans l'honorable carrière de la médecine.

A MONSIEUR FOUQUIER,

Médecin adjoint de l'hôpital de la Charité, etc.

A titre de remercîment et d'une reconnaissance sans bornes pour les bontés dont il a bien voulu m'honorer, soit par ses précieuses leçons, soit par ses avis inappréciables.

J. B. LARIPPE.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/essaisurlesprinc0007vari

INTRODUCTION.

Ce n'est qu'en tremblant que je me hasarde à traiter un sujet dont il est difficile au premier coup-d'œil d'embrasser toute l'étendue, dont je sens l'importance, et sur lequel tant de médecins célèbres et autres savans n'ont rien laissé à désirer. Je suis trop convaincu de ma faiblesse pour oser prétendre marcher sur leurs traces; trop heureux de pouvoir me servir de leurs écrits et de leurs leçons pour guider mes pas chancelans dans le travail que j'entreprends. J'avouerai cependant que mon âme fut séduite par la beauté de ce sujet avant que mon esprit en eût envisagé l'immensité, que je m'efforcerai de parcourir succinctement. En effet, quoi de plus attrayant pour celui qui consacre sa vie entière au soulagement de l'humanité souffrante, que de concourir au bonheur ineffable de deux époux, soit en prêtant

une main secourable à un enfant que la mère vient de mettre au jour, qui, par ses cris attendrissans, semble supplier, au nom du Dieu qui le forma et l'anima, de soutenir sa douloureuse existence, et de la protéger contre une foule d'agens destructeurs qui bientôt le replongeraient dans le néant d'où il est sorti, si on ne venait promptement à son secours; soit en mettant sous les yeux des bonnes mères, des nourrices ou autres personnes chargées des soins du nouveau-né, un plan de conduite qu'elles doivent tenir pour remplir leurs obligations! C'est spécialement pour leur en aplanir les difficultés que j'ai cru devoir renfermer dans un cercle étroit les principales règles de l'éducation physique des enfans, applicables pendant la première année de leur vie, qui est la plus critique.

Ce n'est pas sous un point de vue purement médical que je présente ce travail, puisque je renvoie aux hommes qui professent l'art de guérir pour tous les cas qui sont essentiellement du ressort de la médecine agissante; mais pour être utile à quelques mères, aux nourrices, et plus encore aux enfans, trop souvent victimes de l'ignorance, des préjugés, de l'ambition, du

luxe et de tous les vices occasionnés le plus souvent par la civilisation actuelle.

Tracer les caractères d'un enfant bien conformé et en pleine maturité ; indiquer les premiers soins qu'on doit lui donner aussitôt après sa naissance ; exposer les accidens qui l'accompagnent, et les moyens d'y remédier ; faire connaître la manière de nettoyer, habiller et emmailloter l'enfant, le genre de couchette ou berceau, et les pièces qui le composent ; traiter de la nourriture du nouveau-né, que je divise en trois classes, *naturelle, étrangère* et *artificielle ;* enfin terminer par le sevrage, avec quelques considérations sur la dentition, suivies d'une énumération des affections morbifiques qui troublent ou accompagnent cet important travail de la nature, forme le plan que je me propose de suivre.

Pour y parvenir, je dois donc tâcher de me rendre intelligible, en évitant les raisonnemens et un langage qui supposeraient des connaissances en médecine qu'on ne peut exiger d'une mère. Si, par les soins que je mets à remplir cette tâche pénible, je suis assez heureux

pour mériter l'approbation de mes honorables juges, et pour obtenir le suffrage de la tendresse maternelle, j'aurai franchi le plus grand obstacle qui puisse s'opposer à ma félicité.

ESSAI

Sur les principaux Soins à donner à l'Enfant nouveau-né depuis sa naissance jusqu'au sevrage.

SECTION PREMIÈRE.

Caractère de maturité d'un Enfant bien conformé.

Il est parfaitement démontré que plus la naissance de l'enfant approchera du terme ordinaire, qui est la fin du neuvième mois ou du deux cent soixante-dixième jour, plus il est viable ; c'est à tort qu'on a cru et qu'on croit encore vulgairement que l'enfant de sept mois vit plus que celui de huit. Si cela s'est vu quelquefois, c'est que les liens qui attachent celui de la première époque à sa mère tendent plus facilement aux causes de l'avortement ou de la naissance prématurée que ceux de l'enfant de la seconde. Pour celui de huit mois, les efforts étant plus grands, les accidens qui en sont la suite sont nécessairement plus graves ; voilà pourquoi il périt plus d'enfans à huit qu'à sept mois. Mais je le répète, toutes choses égales d'ailleurs, le fœtus de huit mois sera toujours plus fort que celui de sept. C'est ce que l'expérience de tous les temps a confirmé.

Si l'enfant qui naît ou vient de naître pousse des cris, remue tous ses membres avec facilité et avec plus ou moins de force, et si, présenté à la mamelle, il s'y attache, ou suce le doigt qu'on lui

introduit dans la bouche ; s'il éternue, s'il tousse, si les émonctoires s'ouvrent, si toutes les sécrétions se font bien, si les intestins et la vessie se vident quelques heures après la naissance ; s'il n'est pas coloré d'un rouge trop foncé, si les ouvertures de la bouche, des yeux, du nez, des oreilles sont parfaitement détachées ; si la matière onctueuse qui recouvre les cheveux et les ongles est bien développée, si la longueur de l'enfant depuis la fin du septième mois jusqu'à celle du neuvième est de seize, vingt-deux à vingt-trois pouces ; s'il est du poids de six à sept livres, ou sept livres et demie, on peut le considérer comme bien conformé, en plein état de maturité, et venu à terme, surtout lorsqu'il joint à ces caractères une énergie vitale qui lui permet de résister au choc des élémens qui vont le vivifier.

Il est extrêmement important de bien saisir ces caractères, pour être à même de juger les cas où l'enfant apporterait en naissant des dispositions contraires et de nature à compromettre sa vie : tels seraient, par exemple, ceux où la tête du nouveau-né aurait été fortement comprimée en traversant le détroit du petit bassin, et eût éprouvé un peu d'allongement dans l'un de ses diamètres, comme cela se rencontre assez souvent. De prétendues sages-femmes croient pouvoir y remédier en pétrissant entre leurs mains meurtrières la tête de ces innocentes victimes, comme si elles pétrissaient un morceau de pâte qu'on met au four. Cette manœuvre, qui ne tend rien moins qu'à causer la mort ou au moins l'épilepsie, ou autres maladies aussi fâcheuses, doit être bannie, et les parens doivent s'en reposer sur le soin que prendra la nature de rendre à la tête de leurs enfans qui éprouvent ces accidens les dimensions qu'un accouchement laborieux leur a fait perdre, ce qu'elle fait d'autant plus facilement, qu'à cet âge les os du crâne ont une grande élasticité et sont très-flexibles.

C'est ainsi que le désir de secourir un enfant qni vient de naître fait commettre de grandes fautes, quand les personnes qui se chargent de ce soin ne sont pas guidées par la connaissance de ce qui

est à propos de faire dans ces cas. Dans quel embarras ne se trouve pas une nouvelle accouchée, trop jeune, sans expérience, ignorante, ou trop peu éclairée sur les devoirs maternels, qui n'a pas d'autres secours à espérer !

C'est pour mettre les femmes à même de se secourir naturellement dans des circonstances semblables, et pour procurer aux bonnes mères les moyens de soigner elles-mêmes leurs enfans, au moins pendant les premiers instans de leur vie, que j'ai rassemblé les préceptes le plus généralement adoptés par les plus grands praticiens anciens et modernes, et dont les avantages sont confirmés par l'expérience.

SECTION II.

Conduite à tenir à l'égard de l'Enfant qui vient de naître.

L'accouchement étant terminé, il y aurait de l'imprudence et même du danger à laisser l'enfant sorti du sein de la mère, mais tenant encore à elle par le cordon ombilical, au milieu des eaux et des émanations malsaines dont est imprégné le lit de l'accouchée : pour cela, avant la section du cordon, on le place en travers sur le côté, et le dos tourné du côté de la vulve, de laquelle il doit être très-rapproché, pour éviter le tiraillement du cordon et empêcher que les matières qui sortent de la matrice, ne tombant dans sa bouche, ne s'opposent à l'introduction de l'air dans les poumons. C'est pourquoi on doit le retirer promptement de dessous les couvertures après la ligature et la section du cordon. Avant de le couper, il faut le lier de la manière suivante : on assemble plusieurs brins de fil avec lesquels on fait sur le cordon, à deux pouces de l'ombilic, un, deux ou trois circulaires, dont le premier est assujetti par un nœud simple et le dernier par un

nœud double ; on serre assez pour résister à l'impulsion du sang, mais on ne serre jamais trop, de crainte de blesser les vaisseaux. On fait ensuite la section avec des ciseaux bien effilés à trois ou quatre travers de doigts de l'ombilic, entre la ligature et l'arrière-faix. Ce qui reste du cordon se flétrit peu à peu, se dessèche, et tombe au bout de quatre à cinq jours. Quelquefois, quand on lie le cordon, il est engorgé ; et lorsque l'engorgement est dissipé, il s'affaisse, se relâche, et le sang reparaît. Dans ce cas, on arrête l'hémorrhagie en plaçant une deuxième ligature au-dessus de la première. Si une portion de l'intestin s'échappait à travers l'anneau ombilical et glissait le long du cordon, elle donnerait lieu à ce qu'on nomme *hernie ombilicale congéniale* ou *de naissance*, et dont la cure est du ressort de la chirurgie : aussi faudrait-il y avoir recours.

Il arrive quelquefois que l'on peut couper le cordon sans le lier et sans qu'il en résulte pour cela une hémorrhagie inquiétante : au contraire, l'oubli de cette ligature peut sauver l'enfant d'une mort certaine, ainsi qu'on le verra ; mais il y aurait du danger de s'y fier souvent.

SECTION III.

Des Phénomènes qui accompagnent la naissance.

Les phénomènes accidentels qui le plus souvent suivent ou accompagnent la naissance, et qu'il importe le plus de bien connaître, sont, l'apoplexie, l'asphyxie, et la faiblesse du nouveau-né : ces accidens exigent les soins les plus prompts.

§. I.

De l'Apoplexie.

On la reconnaît à un assoupissement profond de l'enfant, sans mouvement ni sentiment, ne donnant pas le moindre signe de vie :

son visage est tuméfié, rouge foncé, noirâtre, livide; les lèvres sont violettes, renversées; les paupières sont bleuâtres, injectées, les yeux saillans, le cou et la poitrine vergetés; la circulation et la respiration sont nulles ou à peine sensibles, tout annonce la congestion sanguine vers la tête et la compression du cerveau par ce fluide. Que ce soit l'entortillement du cordon autour du cou ou toute autre cause mécanique qui le mette en cet état, il n'y a pas de temps à perdre, il faut couper le cordon ombilical; on obtiendra par ce moyen un prompt et salutaire dégorgement: on laissera le sang s'écouler jusqu'à ce que la respiration soit établie ainsi que la circulation; alors l'hémorrhagie du cordon s'arrêtera d'elle-même. Si ce moyen est insuffisant, il faut appliquer une ou deux sangsues derrière les oreilles, plonger l'enfant dans un bain chaud animé par quelque liqueur spiritueuse, telle que l'eau-de-vie ou le vinaigre, pour réveiller la sensibilité et exciter la circulation dans toutes les parties; frictionner la colonne vertébrale (le cou, le dos et les reins) dans toute sa longueur avec des linges chauds ou imprégnés de fumée de baies de genièvre.

§. II.

Asphyxie des Nouveau-nés.

C'est ainsi qu'on appelle généralement cet état de l'enfant dans lequel il paraît être privé de sang : le corps est pâle, décoloré, flasque, immobile, insensible; il ne donne aucun signe de vie et ne présente que les apparences de la mort. Quand cet état est dû à une hémorrhagie, comme cela arrive le plus souvent, soit par le décollement prématuré du placenta, soit par la déchirure du cordon, la difficulté de le rendre à la vie sera d'autant plus grande, que l'enfant aura perdu une plus grande quantité de sang. Dans ce cas, bien différent du précédent, il ne faut pas se hâter de couper le cordon avant la sortie du placenta, surtout si l'on soupçonne

cette partie de l'arrière-faix tenant encore au corps de la matrice, parce que cette communication seule de la mère à l'enfant peut quelquefois suffire pour le sauver, en favorisant la circulation du sang ralentie ou interceptée. C'est dans cette vue qu'il faut exposer l'enfant à l'air libre sitôt après sa naissance, le placer sur le côté, pour que la poitrine puisse se dégorger facilement, retirer les glaires de sa bouche avec le doigt ou avec un pinceau trempé dans une dissolution de sel de cuisine; faire des frictions sur la région du cœur, sur les tempes, sur le trajet du dos et des reins, avec des linges chauds ou avec une éponge imbibée de quelque liqueur spiritueuse, telles que le vin, l'eau-de-vie, l'eau de Cologne, de lavande, etc.; promener légèrement une brosse sous la plante des pieds et sur la paume des mains; il faut chercher à exciter l'éternuement en introduisant dans les narines les barbes d'une plume, quelques poudres irritantes, au moyen d'un chalumeau, ou lui présenter sous le nez un linge trempé dans l'alcali volatil, le vinaigre. M. le professeur *Chaussier* recommande à ce sujet, avant la section du cordon, de le relever en faisant sur lui quelques tractions. Des praticiens ont rendu la vie à plusieurs enfans asphyxiés en les mettant, ainsi que le placenta auxquels ils tenaient encore, dans un bain tiède.

Si dans l'une ou l'autre de ces affections graves, tous les moyens que je viens de proposer étaient infructueux, les parens ne pourraient se dispenser de recourir aux lumières d'un médecin instruit.

§. III.

La faiblesse du Nouveau-né.

Il arrive souvent que des mères, même bien constituées, donnent le jour à des êtres si faibles et si chétifs, que leur existence est un problème long-temps après leur naissance.

Sans entrer dans l'immensité des causes qui donnent lieu à cette

faiblesse alarmante des nouveau-nés, je me contenterai d'indiquer les principaux signes qui la font reconnaître et les moyens propres à la combattre.

L'enfant ne paraît animé que par une vie languissante et imparfaite; il ne pousse que des cris plaintifs ou n'en fait entendre aucun; son pouls est lent et peu sensible; son visage est pâle et décoloré; il n'exécute que peu ou point de mouvement. A ces signes on ne peut méconnaître la faiblesse.

Les secours qu'exige cet état consistent à plonger les enfans dans un bain chaud animé avec un peu de vin, d'eau-de-vie, d'eau de Cologne; à lui faire avaler quelques gouttes de vin pur ou dans de l'eau, etc.; à lui faire respirer des substances volatiles, lui faire des frictions, comme dans le cas d'asphyxie dont nous venons de parler; à lui pousser de l'air dans les poumons au moyen d'un tube qu'on adaptera à celui d'un soufflet neuf qui n'ait pas servi, ce qui est préférable que de lui insuffler de l'air qui a servi à la respiration, pour laquelle ce fluide s'est dépouillé d'une grande partie du principe vital qu'il contenait : je dis que le soufflet qui n'a pas servi a l'avantage sur celui qui sert au foyer, parce que celui-ci peut renfermer des corps étrangers qui, poussés avec l'air dans la trachée-artère, pourraient causer la suffocation.

SECTION IV.

Manière de nettoyer l'Enfant.

Le corps de l'enfant qui vient de naître est recouvert d'un enduit onctueux et gluant qui empêche de le saisir avec facilité, et s'opposerait à la transpiration insensible en bouchant les pores de la peau : il faut en conséquence le nettoyer. Le meilleur moyen de le faire, c'est de plonger l'enfant dans l'eau tiède, qu'on rend légèrement détersive en y ajoutant un peu de savon, d'huile ou de beurre :

on détrempe ainsi la matière grasse dont il est inondé, et on la fait tomber ensuite avec facilité, en y promenant seulement l'éponge d'une main légère et délicate, et on achève d'absorber l'humidité avec un linge doux, sec et chaud. Cette opération se fera devant un feu flamboyant, dont la chaleur est préférable à celle d'une étuve ou d'un poêle.

En outre, le bain tiède, imitant presque les eaux de l'amnios au milieu desquelles il a vécu pendant neuf mois, entretient quelque temps une douce chaleur autour du corps de l'enfant, l'habitue ainsi par degrés à la température ordinaire. L'addition de quelques gouttes de vin ou d'eau-de-vie peut aussi faire du bain un tonique excellent, comme je l'ai dit plus haut; il fortifie et ranime le nouveau-né quand il est faible : mais qu'on se garde bien néanmoins de le baigner dans l'eau-de-vie pure ou dans un vin chargé d'alcohol; ces liquides irritans enflammeraient la peau encore trop tendre, et donneraient lieu peut-être à des convulsions, à l'apoplexie, et même à la mort.

Quant à l'usage du bain froid que nous propose le savant philosophe de Genève, il ne peut convenir qu'aux peuples qui habitent les régions les plus voisines des deux poles, et je doute même que son Émile vivant se fût accommodé d'un bain à la glace. Le froid est trop contraire à l'hygiène de l'enfant, à cette époque de sa vie, pour être adopté comme moyen de le fortifier. En effet, pour peu que l'on fasse attention à la rapidité avec laquelle s'exécutent les fonctions essentielles à la vie, on verra que cette vitesse d'action est en raison directe d'une plus grande somme de chaleur vitale qui semble constituer en partie le principe de vie; or, tout ce qui tendra à diminuer cette chaleur affaiblira d'autant les fonctions vitales. D'après cela, qui ne frémirait en voyant plonger ses enfans dans un bain à la température de la glace? Comment leur organisation à peine ébauchée supporterait-elle un changement de température aussi prompt, puisque l'homme robuste et bien portant succombe souvent à une immersion trop froide?

Je ne prétends cependant pas exclure le bain froid comme moyen très-utile pour développer leurs forces ; mais ce n'est point à cet âge de l'enfance où la sensibilité est telle, que le contact de tout ce qui l'entoure le fait crier ; ce n'est qu'en le faisant passer par degrés du bain chaud au bain froid que l'on peut les familiariser avec ce dernier.

SECTION V.

De la manière d'habiller et d'emmailloter l'Enfant.

En tout éviter les extrêmes et prendre un juste milieu, est, de toutes les maximes, la plus conforme au vœu de la nature.

Laisser un enfant sans maillot, entouré seulement de langes flottans et larges, comme le recommande le philosophe déjà cité (Émile, liv. 1, p. 86), ne serait pas sans de grands inconvéniens ; l'impression d'un air trop froid s'opposerait à cette douce transpiration insensible qui lui est si salutaire et même indispensable, et peut aussi occasionner le tétanos, maladie le plus souvent mortelle à cet âge.

Étouffer et garrotter un enfant dans des langes dont on fait un ballot, comme si on voulait l'envoyer dans l'autre monde, ainsi que cela se pratique encore dans beaucoup de pays, est une méthode si meurtrière et qui cause tant d'accidens fâcheux, que, dût-on m'accuser de répéter ce que mille autres ont dit avant et mieux que moi, je ne puis me dispenser de faire sentir à quelques mères l'importance de se détacher de ces coutumes enfantées par l'ignorance, et qui depuis des siècles ont fait tant de victimes.

Lorsque le nouveau-né est bien empaqueté, qu'il ne peut remuer ni les pieds ni les mains, qu'il n'a de libre enfin que la faculté de se plaindre à sa manière, et que vous l'avez placé dans son berceau, sans réfléchir que le mouvement est inséparable de son existence, il fera de vains efforts pour se délivrer des chaînes dont

vous l'avez accablé. Qu'arrivera-t-il? que les os qui forment la charpente de ce petit être, n'ayant point encore acquis assez de dureté et de consistance, céderont aux différens mouvemens contre nature que leur impriment les liens qui les unissent, et prendront une conformation vicieuse : de là mille infirmités qu'on rapporte à toute autre cause.

Si les os éprouvent de semblables altérations dans leur structure, que sera-ce donc pour le cœur, les poumons et autres organes non moins essentiels à la vie! Les poumons, trop comprimés par la mauvaise disposition de la poitrine et par son rétrécissement, n'auront point assez de capacité pour recevoir la quantité d'air nécessaire à l'entretien de la respiration; la vie n'étant point suffisamment alimentée par cette importante fonction, s'affaiblira et s'éteindra même par la suite. Les maladies de poitrine, regardées mal à propos comme héritage du père ou de la mère, ont souvent été produites par cette seule cause. La compression du foie par le maillot trop serré trouble les fonctions de ce viscère, occasionne un dérangement dans les digestions; de là des obstructions, le marasme, la cachexie et la mort.

On ne doit emmailloter les enfans que le plus simplement possible, et ne les envelopper qu'autant que l'exige la saison et la propreté : un simple bonnet ou béguin fixé avec un petit mouchoir en triangle suffisent pour couvrir la tête; la têtière dont on se servait pour la lui faire tenir droite est inutile; il faut bannir les épingles de leur toilette, parce qu'elles peuvent, par leurs piqûres, donner lieu à des convulsions, et même à la mort, ainsi qu'on en a vu des exemples; on y suppléera par des rubans; un fichu seul doit garnir le cou; la poitrine et les bras seront couverts avec une chemisette et une brassière ouverte derrière le dos. On appliquera sur le ventre un bandage légèrement compressif, qui contiendra le bout du cordon ombilical jusqu'à sa chute, et qui raffermira l'anneau, encore trop faible pour s'opposer à la hernie ombilicale.

Trois compresses ou pièces de linge, dont deux larges de deux à trois pouces en carré, et l'autre assez longue pour faire le tour du corps, rempliront cette double indication. L'une des deux premières compresses doit être échancrée au milieu, et fendue jusqu'à l'un de ses bords, pour recevoir le cordon qu'on renversera sur le bord opposé, vers le côté gauche, pour ne pas comprimer le foie de l'enfant, qui est du côté droit. La seconde s'appliquera par-dessus, et la troisième assujettira le tout par un circulaire arrêté par des points de suture ou des cordons. Le reste du corps, excepté les bras qui doivent être libres, depuis les aisselles jusqu'aux pieds, doit être renfermé dans un lange de toile douce blanche de lessive, recouvert d'un autre de futaine qui croisent en devant, dont l'excédant est replié sur les jambes, et attaché avec des cordons. La partie du maillot qui recouvre la poitrine sera assez lâche pour permettre d'y introduire la main sans effort, afin que le jeu de la poitrine ne soit pas gêné et que la circulation soit libre.

Les mères et les nourrices sont intéressées à tenir leurs nourrissons dans la plus grande propreté. Ce n'est qu'en les changeant de linge aussitôt qu'ils sont sales, et en leur nettoyant surtout les fesses et les environs avec de l'eau tiède ou une décoction de racine de guimauve légèrement animée d'eau-de-vie, qu'on les préservera des rougeurs et des excoriations qui ne manquent pas de survenir, si l'on néglige cette précaution, et qui les font souffrir et troublent leur repos, ainsi que celui des personnes qui en prennent soin.

SECTION VI.

Berceau ou couchette du Nouveau-né.

Les pièces qui composent la couchette du nouveau-né sont un panier d'osier de deux pieds et demi à trois pieds de longueur, recouvert par quelques cerceaux à l'une de ses extrémités du côté de la tête, ou un berceau en forme de crèche, que l'on garnit

avec deux coussins de balles d'avoine, l'un plus grand pour servir de matelas, et un plus petit pour faire l'office d'oreiller, et une couverture de laine ou de coton, suivant la saison. On y couche l'enfant sur le côté, position plus avantageuse pour faciliter l'expulsion des mucosités qui remplissent ordinairement les conduits de la respiration et de la déglutition. Il faut avoir soin qu'il soit couché en face de la lumière; car c'est pour avoir négligé ce soin que des enfans sont devenus louches : leurs yeux sont trop sensibles pour supporter l'éclat de cette lumière pendant les premiers jours de leur existence; c'est pourquoi il est urgent d'y interposer des rideaux entr'ouverts pour faciliter le renouvellement de l'air, et de tenir ces enfans dans l'obscurité pendant leur sommeil. L'impression d'une lumière trop vive et trop long-temps continuée peut donner lieu à l'affection appelée *héméralopie*, dans laquelle on ne peut voir qu'au grand jour, et que les physiologistes modernes regardent comme le premier degré de la goutte sereine.

L'air qu'ils respirent ne doit être ni trop chaud ni trop froid; il sera souvent renouvelé, surtout si l'on fait cuire les alimens dans le lieu où ils reposent. Leur chambre doit être bien exposée autant que possible, et bien percée, pour donner à ce fluide la salubrité qui lui est nécessaire; elle doit être éloignée du grand bruit pour qu'ils puissent dormir tranquillement, et surtout pour ne pas habituer leurs oreilles trop délicates aux sons aigus ou forts; car l'habitude émousse les sens, la sensibilité diminue : de là la surdité complète ou incomplète; ou bien l'action trop vive des rayons sonores peut communiquer un ébranlement au cerveau, et causer des maladies ou des infirmités plus graves encore.

L'usage de bercer les enfans leur est plus nuisible qu'utile; le sommeil qu'il leur procure est plutôt un engourdissement qu'un sommeil doux et paisible qui, joint à la pureté de l'air qu'ils respirent, semble satisfaire entièrement à leurs besoins pendant le premier jour de leur naissance; mais il ne faudrait pas prolonger plus long-temps ce régime.

SECTION VII.

De la Nourriture du Nouveau-né.

Je la divise en trois classes, *naturelle*, *étrangère* et *artificielle*.

Dans la première je comprends l'allaitement de la mère et celui d'une nourrice.

Dans la seconde, celle fournie par le lait des animaux domestiques.

Et dans la troisième, la nourriture prise dans les trois règnes, et qui n'est propre à alimenter qu'autant qu'elle est le résultat de la cuisson et autres préparations.

ARTICLE PREMIER.

§. I.er

Allaitement maternel.

Par un instinct naturel l'enfant est à peine détaché des liens qui l'unissaient à sa mère, qu'il cherche à se rapprocher d'elle, comme s'il regrettait d'en être séparé; son désir est de puiser dans son sein un aliment d'une nature différente de celui qui servit à son développement avant de naître. Le sang qui, pendant tout le temps de la grossesse, était uniquement employé à cet usage après l'accouchement, prend une autre direction, se porte aux mamelles, où il fournit à la sécrétion du lait les matériaux qui entrent dans la composition de ce liquide.

Le lait est une liqueur animale qui d'abord, après la naissance, est jaune, séreuse, légèrement sucrée, un peu purgative. Dans cet état, il est nommé *colostrum*, et paraît être moins destiné à ali-

menter l'enfant nouveau-né qu'à provoquer chez lui la sortie du méconium, matière excrémentitielle accumulée dans ses intestins. Mais à mesure que le moment de la naissance s'éloigne, le lait devient plus épais, d'un blanc mat, s'épanche doucement, et laisse la place d'où il s'écoule légèrement teinte; sa saveur est douce et sucrée, son odeur agréable, et il est sans goût étranger.

Quand la mère a donné le jour à son enfant, elle n'a rempli que la moindre partie des devoirs que la nature lui a imposés; qu'elle se hâte donc de lui présenter son sein, si elle veut jouir de toutes les douceurs de la maternité, et prétendre un jour à sa tendresse, qu'elle n'est plus en droit d'exiger, s'il est nourri par une étrangère. A combien de maux et de souffrances cette mère ne s'expose-t-elle pas en faisant nourrir son enfant quand elle peut le faire elle-même! Il n'y a que la tendresse maternelle, dit le célèbre *Buffon*, qui soit capable de cette vigilance infatigable et de ces petits soins si nécessaires; peut-on espérer cela des nourrices grossières et mercenaires?

Son premier lait, comme je viens de le dire, plus aqueux et purgatif, excitera l'évacuation du méconium : sans cette évacuation, vingt ou vingt-quatre heures après sa naissance, l'enfant est tourmenté par l'inquiétude, l'insomnie, ou des convulsions. Pour remédier à ces accidens, plusieurs accoucheurs recommandent de faire prendre de l'huile d'amandes douces par cuillerées, de l'eau d'orge miellée, une cuillerée de sirop de fleurs de pêcher, de chicorée ou de rhubarbe seule, ou délayée dans une dissolution de gomme. Tous ces moyens, très-bons en général, peuvent néanmoins causer des coliques, comme j'en ai vu plusieurs exemples. Il est très-rare que la mère qui allaite elle-même son enfant soit obligée de recourir à ces moyens, quoique son lait ne réunisse pas toutes les qualités nécessaires; l'enfant, malgré cela, s'en trouve souvent mieux que d'être nourri d'un lait étranger, à moins que la mère ne se trouve dans l'un des cas qui peuvent et doivent l'exempter, ainsi que je le dirai ci-après. Lorsqu'une bonne mère, bien consti-

tuée, jouissant d'une parfaite santé, s'est décidée à allaiter elle-même, il faut qu'elle consacre à cet être intéressant tous les momens qu'elle donnait avant aux bals, aux spectacles, aux assemblées, aux grandes réunions, au milieu desquelles l'âme ne saurait demeurer long-temps sans être agitée et trop vivement affectée. Ces affections de l'âme ont sur la santé et sur la qualité du lait d'une nourrice la plus grande influence, et peuvent donner lieu aux conséquences les plus fâcheuses, ainsi que M. *Petit-Radel*, professeur de l'École de Médecine de Paris, a eu occcasion de s'en convaincre, en Amérique, sur un enfant qu'il vit tomber dans des convulsions pour avoir tété sa nourrice, furieuse d'avoir été inhumainement fouettée. La terreur, la frayeur, la crainte, la peur, la colère (1), la tristesse, le chagrin concentré, une surprise pénible ou agréable, l'abus des plaisirs de Vénus, une vie trop succulente, ou la privation des choses de première nécessité, des alimens trop grossiers, des exercices trop pénibles, etc., sont autant de causes capables de troubler les fonctions de l'économie animale, d'altérer surtout la qualité du lait, et d'occasionner au nourrisson des coliques, des diarrhées, des obstructions de l'abdomen, le marasme, et même la mort.

Si, pour une maladie dont le nourrisson peut être atteint, on est obligé de rendre le lait médicamenteux, une nourrice étrangère s'assujettira-t-elle à prendre des boissons répugnantes, ou tout autre médicament pour le salut d'un être auquel elle n'est souvent attachée par aucun sentiment naturel, et pour lequel elle n'a engagé ses services que dans la vue du salaire qui lui est promis ? Non, elle ne le fera pas comme s'y déterminerait sa mère, à moins qu'elle ne soit sous les yeux des parens de l'enfant. Les mères ont donc le plus grand intérêt de faire tout ce qui dépend d'elles pour éviter toutes les causes que je viens d'énumérer, et dont les suites sont presque toujours funestes à leurs nourrissons.

(1) *Levret* rapporte qu'une femme, voulant faire venir le bout de son sein après un violent accès de colère, se fit téter par un petit chien, qui bientôt après fut atteint d'épilepsie.

§. II.

Des motifs qui peuvent et doivent dispenser la mère d'allaiter elle-même, et l'obligent à se pourvoir d'une nourrice.

Lorsque J. J. Rousseau dit que l'enfant n'a rien à perdre du sang dont il est formé, il ne pensait pas sans doute que pendant l'allaitement la mère, par un commerce impur, peut contracter la maladie vénérienne et la transmettre à l'enfant par la voie de son lait : en supposant même qu'intéressée à en céler l'existence, elle ait l'imprudence de se soumettre à un traitement pendant qu'elle nourrit, à combien d'accidens cette innocente créature n'est-elle pas exposée ! La mère serait doublement coupable si, se trouvant dans ce cas, elle continuait à lui donner son lait infecté par ce virus, ou altéré par des remèdes souvent mal administrés. La phthisie pulmonaire au troisième degré, ou toute autre maladie aussi grave qui s'opposerait à la sécrétion du lait, ou en altérerait les propriétés ; toutes maladies susceptibles d'être transmises de la mère à l'enfant, telles que les scrophules, le scorbut, les dartres, la pierre, la gravelle, la goutte, etc. ; certains ulcères de mauvais caractère, ou l'inflammation considérable des mamelles ; les tumeurs inflammatoires ou abcès près à suppurer ; le défaut de lait par la mauvaise disposition de ses organes, etc. ; une constitution affaiblie par une maladie de longue durée, ou toutes les causes de cette nature, sont à peu près les principaux motifs qui puissent dispenser la mère de nourrir son enfant. Le défaut de mamelon est insuffisant pour l'en exempter, puisqu'elle peut y remédier en se faisant téter par un chien nouveau-né de grosse espèce, jusqu'à ce qu'il ait acquis par les succions assez de longueur pour permettre à l'enfant de le saisir et de le retenir facilement dans sa bouche. Au défaut d'un jeune chien, animal le plus convenable à cet usage, elle y suppléera au moyen d'une fiole dans le goulot de laquelle on introduit le bout

du sein aussitôt après l'avoir vidée de l'eau chaude que l'on y aura mise avant. Quand les bouts sont assez allongés, comme ils sont très-sensibles, on les renfermera dans de petits chapeaux de cire vierge. La grossesse, en général, contre-indique l'allaitement, excepté chez certaines femmes d'une constitution qui peut fournir tout le sang nécessaire à la conception, sans nuire à la continuelle sécrétion du lait; mais le plus petit nombre est de ce genre, et se rencontre plus particulièrement dans les campagnes que dans les villes. Il en est de même des femmes qui, pendant le temps de la lactation, ne cessent d'être réglées sans que le nourrisson en souffre aucunement.

§. III.

Choix d'une bonne Nourrice.

Le plus souvent ce n'est par aucun des motifs que je viens d'exposer que certaines mères se décident à ne pas nourrir, mais bien pour ne pas perdre une heure de sommeil, un moment de plaisir; pour ne pas altérer des charmes que l'art cultive avec beaucoup de soin. D'autres, par un sordide intérêt, préfèrent jeter un enfant au cou d'une nourrice inconnue, corrompue au moral et au physique, aussitôt qu'elles lui ont donné le jour, que de faire le sacrifice d'un des instans qu'elles consacrent aux affaires mercantiles. Que d'infirmes, que de malheureux n'a pas faits cette cupidité! Je n'irai pas chercher bien loin pour fournir un exemple d'une de ces victimes. Celui qui en fait le sujet, après avoir passé dans les mains de plusieurs nourrices, tomba entre celles d'une femme infectée par la maladie vénérienne, qu'elle lui a transmis avec son lait. Pour son malheur, l'enfant a vécu. Aujourd'hui défiguré par une ophthalmie vénérienne chronique (inflammation des paupières), il est rebuté de ses parens, et l'objet de risée de ceux qui le fréquentent. La mère, qui pouvait le nourrir, et qui l'a ainsi sacrifié, ne doit-elle pas être rongée par les remords?

Heureux si un tel exemple faisait changer de résolution celle qui, en me lisant, serait dans la même disposition !

Trouver une nourrice qui réunisse seulement les principales conditions nécessaires pour être bonne, n'est pas aussi facile qu'on le pense.

Autant que possible, il faut la prendre à la campagne, depuis dix-huit jusqu'à trente-six ans, pas au-dessous, parce que le lait n'est point assez chargé de principes nutritifs, ni au-dessus, parce qu'il est moins abondant. Elle doit être fraîche, vermeille, d'un embonpoint médiocre, avoir la peau blanche, parsemée de veines bleuâtres, surtout sur les seins; les cheveux noirs, ou châtains foncés; son lait sera meilleur que celui des femmes qui les ont blonds ou gris : celui des blondes dispose les enfans aux écrouelles; et le lait des femmes qui les ont gris est âcre et donne le dévoiement. Il faut s'assurer si elle n'est point affectée de scorbut ou d'écrouelles, qu'elle ait l'haleine douce, de belles dents, les chairs fermes, les gencives bien colorées, la plus grande propreté dans sa mise, d'une humeur douce, d'une moralité à l'épreuve, qu'elle ne soit point enceinte, mais au huitième jour de sa couche; que son lait présente les qualités que j'ai indiquées plus haut, et que son âge soit en rapport avec celui de l'enfant qu'elle doit allaiter: rejeter celle chez qui toutes ces conditions ne se rencontreraient pas, et que la misère ou la soif de l'or engageraient à s'offrir pour remplir cette tâche; celle qui ne serait pas susceptible de s'attacher au nourrisson que la mère lui confie, qui se livrerait trop facilement à des emportemens de colère, ou que des malheurs auraient plongée dans une profonde mélancolie.

Je ne saurais trop le répéter, et l'expérience le confirme, que les passions trop vives sont nuisibles à la nourrice et à l'enfant, en ce qu'elles donnent au lait des qualités pernicieuses (voyez la pag. 21). On refusera les nourrices qui, par indigence ou par habitude, se nourrissent mal et font des ouvrages trop pénibles; les pertes abondantes qu'elles font par la transpiration sont aux dépens de leur lait,

qui devient moins abondant, plus séreux, et s'altère au point de donner lieu à des accidens bien fâcheux, ainsi que le démontre l'observation suivante.

Il y avait cinq mois que la femme d'un vigneron journalier allaitait son enfant, quand elle me fit appeler, en septembre 1815, pour le voir : je le trouvai entre les mains d'une voisine, dans le plus grand état de marasme, rendant par les selles le lait à peu près comme il l'avait pris, d'une extrême maigreur; l'état du ventre présentait des signes de cette maladie, vulgairement appelée *chartre* (scrophule mésentérique de *Sauvage* et *Cullen*); les yeux ternes et inondés d'eau, et poussait des gémissemens continuels; peu de sommeil. Il avait un abcès sous la mâchoire du côté droit, dont l'ouverture laissait voir au milieu une masse semblable au bourbillon d'un furoncle, que le travail impuissant d'une vie près de s'éteindre ne pouvait parvenir à détacher; les bords de cet ulcère étaient dénudés, mollasses et noirâtres. Après m'être fait rendre compte du genre de vie de la mère, j'appris que la misère l'obligeait de sortir de très-bonne heure pour travailler à la terre dans un jardin marécageux; qu'elle ne rentrait qu'à une heure de l'après midi, excédée de sueur et de fatigue, pour prendre un peu de nourriture, qui se composait de soupe maigre, de pain, d'ognons crus et d'eau; que la première chose qu'elle fesait en rentrant chez elle dans cet état, était de donner à téter à l'enfant, qu'elle laissait ensuite pour reprendre son pénible travail. Ces circonstances, jointes à l'obscurité d'une chambre très-humide, et la malpropreté inséparable d'une aussi grande misère, furent plus que suffisantes pour m'éclairer sur les causes qui avaient mis cet enfant dans un état si inquiétant, et duquel cependant je ne désespérai pas. Je blâmai la mère de l'avoir laissé si long-temps sans le faire voir à un médecin, en ayant eu la facilité; une telle négligence est impardonnable. Je la déterminai à se relâcher un peu de son travail, à prendre du repos et une meilleure nourriture, à donner le sein plus souvent au petit malade, d'y joindre des bouillons de viande, un peu de vin; à renouveler

l'air, en corriger l'humidité par le feu et la ventilation : je lui recommandai plus de propreté, l'exposition fréquente de l'enfant aux rayons du soleil, ou à un feu flamboyant, et autres moyens analogues; ce qu'elle fit, aidée de quelques secours. Au douzième ou quinzième jour, l'enfant n'était pas reconnaissable; ses chairs avaient acquis plus de consistance; la peau était moins pâle et moins mollasse, la diarrhée presque dissipée; l'abcès ulcéré, dont l'aspect était hideux, et que je me contentai de recouvrir de linges blancs souvent renouvelés, prit bientôt le caractère d'un ulcère de très-bonne nature, et dont la cure parfaite n'eût pas été très-longue, si la mère n'eût pas négligé l'enfant dès qu'elle le vit mieux. Aujourd'hui cet enfant est bien portant, bien constitué, à cela près d'un petit ulcère scrophuleux de peu d'importance qui lui est survenu à la main.

D'après un fait semblable, il n'est pas permis de douter un instant de l'influence d'une bonne ou mauvaise nourriture sur la nature du lait et sur l'organisation physique des nouveau-nés.

Quelle que soit la femme qui nourrisse, elle ne saurait apporter trop de circonspection dans sa manière de vivre et sa conduite, pendant le temps au moins de la lactation. Il est incontestable et reconnu de tout temps que le lait de la nourrice se ressent du principe essentiel des alimens qu'elle prend : s'ils sont échauffans et âcres, comme l'ognon, l'ail, l'échalotte, les petites raves, le céleri, etc.; les légumes ou les viandes accommodées avec des graisses rances, ou qui prennent ce goût dans toute espèce de friture; le vin, l'eau-de-vie pris en trop grande quantité, donnent au lait une qualité malfaisante qui cause à l'enfant des coliques, des tranchées, la fièvre rouge, et même des convulsions. Il est donc très-important pour elle et pour l'enfant qu'elle fasse usage d'alimens sains, de facile digestion, mais assez nourrissans, principalement de légumes farineux et sucrés, de bœuf, de mouton, de volaille; qu'elle ne donne le sein à l'enfant que deux heures au moins après le repas; qu'elle évite de le lui donner immédiatement après un emporte-

ment de colère, ou toute affection très-vive de l'âme ; qu'elle se livre à la joie, à la gaîté avec modération : telles sont à peu près les principales règles de la conduite qu'elle doit tenir pendant l'allaitement.

J'oubliais de dire que, si on est en droit d'exiger d'une bonne nourrice toutes qualités physiques et morales indispensables pour remplir ce devoir important, celle-ci ne doit pas moins s'assurer que le nourrisson qu'on lui confie ne doit pas le jour à une mère infectée par la maladie vénérienne, ou toute autre maladie contagieuse, aussi-bien de la mère à l'enfant, que de celui-ci à la mère ; ce serait même un motif de plus qui obligerait celle-ci à nourrir son enfant.

La mère, de son côté, veillera à ce que la nourrice n'ait pas d'autre nourrisson que le sien : il n'est pas dans la nature qu'une femme allaite bien trois enfans, excepté dans le cas où la nourrice aurait plus de lait que n'en pourraient consommer deux enfans ; mais ces cas sont trop rares pour servir de règle. Il est essentiel que la mère rende de fréquentes visites à l'enfant, afin d'être à même de s'apercevoir du dérangement de l'état de sa santé. Si, malgré les soins bien dirigés de la nourrice, la bonne qualité de son lait, l'enfant refuse le sein, s'il crie, se tourmente, ne dort pas, s'il salit trop ou trop peu ses langes, s'il a des vomissemens fréquens, etc., le cas est urgent, il faut recourir à un médecin instruit, et ne pas attendre, comme cela arrive si souvent, qu'il n'y ait plus de ressource.

ARTICLE II.

Allaitement étranger.

Si l'enfant dépérissait sans être malade, soit par un dérangement dans la santé de la nourrice ou par toute autre cause, que la mère ne puisse s'en procurer une meilleure, elle n'a rien de mieux à faire que de retirer l'enfant des mains de cette femme, et de remplacer

son lait par celui des animaux domestiques ; c'est ce que j'entends par allaitement étranger.

Il faut, pour remplir cette indication, choisir le lait qui présente le plus d'analogie avec celui de la femme : or, d'après les expériences de MM. *Deyeux* et *Parmentier*, sur l'analyse des différentes espèces de lait, celui d'ânesse et de jument sont ceux qui conviennent le mieux à un enfant d'une complexion ordinaire ; celui de chèvre et de vache, plus dense, plus épais, cause quelquefois des insomnies, dit M. *Gardien* (Dict. des Scienc. médic., art. ALLAITEMENT). Le lait qui mérite la préférence est celui que l'enfant pourra prendre au pis de l'animal : ainsi l'ânesse et la chèvre offrent un avantage sur les autres animaux, en ce qu'elles se prêtent plus facilement à cet usage. Je dis que ce lait mérite la préférence, à cause qu'il passe du pis de l'animal dans l'estomac de l'enfant sans perdre, par le contact de l'air, ce principe fugace et vivifiant, et cette saveur qui le distingue de celui qu'on a reçu dans un vase. Mais s'il est impossible de procurer à l'enfant le pis d'une chèvre ou d'une ânesse, quel que soit le lait qu'on adopte, il faut le couper avec de la décoction d'orge sucrée, lui donner un degré de chaleur analogue à celui qu'il avait avant de sortir des mamelles, c'est-à-dire chaleur d'eau tiède (20 degrés, échelle de *Réaumur*), en remplir une fiole à liqueur, que l'on bouche avec un morceau d'éponge auquel on donne la forme du mamelon. On le présente ainsi à la bouche de l'enfant. Il faut avoir l'attention de renouveler le lait chaque fois qu'on veut s'en servir, parce qu'il a la propriété de s'altérer au moindre contact de l'air, et de bien nettoyer la fiole qui le contenait avant d'en mettre une nouvelle quantité.

Comme la nature donne au lait de la nourrice d'autant plus de consistance que l'enfant prend plus de force, il faut l'imiter en diminuant progressivement la quantité de décoction d'orge avec laquelle on le mêle dans la proportion de deux tiers pour un tiers de lait pendant le premier mois ; moitié pendant les deux suivans, et trois quarts de lait à six mois.

Le lait de vache et celui de chèvre étant plus épais que celui d'ânesse, ils exigent une quantité plus grande d'eau d'orge que ce dernier. Celui de brebis ne convient qu'aux enfans doués d'une constitution scrophuleuse (écrouelles).

ARTICLE III.

Nourriture artificielle.

Au cinquième ou sixième mois, le lait commence à devenir insuffisant pour nourrir l'enfant; il demande le sein plus souvent, ses besoins croissent, et les sources s'épuisent : il est urgent d'y joindre un aliment plus solide. On commencera par lui faire prendre d'une décoction panée, qu'on obtient, en faisant bouillir de la croûte de pain dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance de bouillie très-claire ; on y ajoute du sucre ou du miel, et quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger. On peut donner cette eau fortement panée avec les bouillons de viande : on rend ceux-ci plus nourrissans en y faisant cuire du riz, de la semoule ou du vermicelle. Les crèmes de riz. La bouillie, comme on la fait communément, est un aliment très-indigeste pour les enfans ; elle leur occasionne très-souvent des vomissemens, des aigreurs, des coliques, etc. Il est facile d'en faire une très-bonne nourriture, en ayant le soin de mettre la farine de froment, dont on doit se servir de préférence, dans le four, après que le pain en est retiré, et l'y laisser dessécher jusqu'à ce qu'elle ait pris une teinte jaunâtre. Cette farine ainsi torréfiée cuit plus aisément, et n'a pas les inconvéniens dont je viens de parler.

La quantité d'alimens qu'on doit donner à l'enfant doit être en raison de la facilité avec laquelle il la digère. Si la digestion est prompte et que toutes les autres fonctions se fassent bien, on devra lui en donner plus souvent, et en moindre quantité, si elle est lente et pénible. La tendresse maternelle d'ailleurs peut mieux que l'art subvenir à ses besoins.

SECTION VIII.

Sevrage.

Le temps de commencer à sevrer l'enfant est ordinairement indiqué par la pousse des dents, sans qu'on puisse en déterminer l'époque fixe, puisqu'elle varie chez différens individus, depuis six jusqu'à dix-huit mois : il y a des enfans robustes qui peuvent être sevrés à huit mois; d'autres qui, l'étant moins, ne pourraient être sevrés avant un an ou quinze mois. Il y a des mères qui, par faiblesse, ne peuvent leur retirer le sein, et les laissent téter pendant deux ou trois ans : j'ai vu une petite fille que sa mère allaita pendant cinq ans. Mais en général ces enfans sont sans vigueur, sans force, s'élèvent très-difficilement, et atteignent rarement un âge avancé.

A mesure que les dents se développent, il faut rendre l'aliment artificiel plus nourrissant; et quand l'éruption des vingt premières dents est faite, l'allaitement devient non-seulement inutile au nourrisson, mais même douloureux et fatigant pour la mère. Il ne faut le cesser que graduellement, en lui donnant le sein à des intervalles d'autant plus longs, qu'il mâche et digère mieux les alimens plus solides, jusqu'à ce qu'il soit habitué à s'en passer tout-à-fait. De cette manière on évitera à la mère et à l'enfant les inconvéniens d'un sevrage trop brusque.

L'accroissement, le bon état du nouveau-né et le développement de ses forces dépendent du bon état des fonctions digestives de l'estomac, de la bonté du chyle, de la facilité avec laquelle se font les sécrétions, de l'expulsion des excrémens et autres matières qui sont le résidu de la nutrition. Il est donc bien essentiel d'entretenir la liberté de ces fonctions par tous les moyens déjà indiqués; cette précaution est indispensable, surtout pendant le travail de la dentition. Il arrive le plus souvent que les accidens qui accompagnent cette opération de la nature sont l'effet d'une mauvaise digestion.

Les principaux accidens qui surviennent pendant la pousse des dents sont, le prurit, la démangeaison, chaleur brûlante, douleur, sécheresse, gonflement et inflammation des gencives ; quelquefois salivation, envie de mordiller, ardeur de la bouche, soif inextinguible ; souvent des aphthes qui se propagent jusque dans la gorge ; rougeur et chaleur des joues, douleur des oreilles, éternuement, bouffissure, extrême sensibilité des yeux, qui l'empêche de supporter la lumière ; larmoiement âcre et incommode, affection des glandes voisines de la mâchoire inférieure, impossibilité de la succion, etc. Parmi ces accidens, il y en a qui sont sympathiques, tels que la fièvre plus ou moins aiguë, des convulsions, des attaques d'épilepsie, des tranchées, la constipation ou le dévoiement, l'insomnie et l'agitation, suppression, rétention de l'urine, vomissement, difficulté de respirer, oppression, apoplexie, etc.

Les seuls moyens à la portée de la mère ou de la nourrice pour favoriser la sortie des dents sont, un air pur, la propreté la plus scrupuleuse, le bon lait ou une nourriture très-saine, ni trop grossière ni trop légère ; garantir l'enfant du froid et d'une chaleur trop forte, entretenir ou exciter, s'il le faut, la transpiration insensible par des frictions sèches sur la peau, des bains tièdes ; bannir les hochets de métal ou de toute autre substance aussi dure, les remplacer par un bâton de réglisse vert, une croûte de pain, ou un morceau de racine de guimauve bien cuite, enduite de miel ou couverte de sucre en poudre. Quant aux accidens dont je viens de parler, ils sont du ressort de la médecine ; j'engage la mère à y recourir, ainsi que dans tous les cas où l'enfant, par ses cris, les agitations, l'insomnie, le refus qu'il fait des alimens, l'interruption ou suspension de quelques fonctions essentielles à la vie, etc., annonceraient l'existence d'une maladie quelconque. Celles qui sont plus fréquentes pendant la première année de la vie, sont celles qui suivent immédiatement l'accouchement, et qui accompagnent la dentition, et celles qui surviennent pendant l'allaitement, telles que la maladie vénérienne, la rétention du méconium, la consti-

pation du nouveau-né, les tranchées, les coliques, la diarrhée, les vents accumulés dans les intestins, les aphthes, les vomissemens excessifs, qu'il faut distinguer de cet état dans lequel les enfans bien portans rejettent par la bouche le superflu de la nourriture que l'estomac ne peut digérer, et qu'on appelle *régurgitation ;* le hoquet, les vers, la rétention d'urine, la jaunisse, la croûte laiteuse, la rougeole, la petite vérole naturelle, la toux, le catarrhe suffocant, et autres qu'il serait trop long d'énumérer. Ce qu'il importe le plus à la nourrice ou à la mère, c'est de reconnaître quand l'enfant ne profite plus, quand il n'est pas gai; enfin quand il ne présente plus les signes d'une parfaite santé pour le soumettre à temps aux soins d'un médecin instruit.

Il est étonnant que le succès obtenu par la vaccine depuis sa découverte jusqu'à ce jour ne l'ait pas plus répandue dans le peuple qu'elle l'est aujourd'hui. Il est vrai que ceux qui se récrient contre ses prétendus mauvais effets, sont ceux qui, par une tendresse aveugle portée à l'excès, ou par leur ignorance, sont moins dans le cas d'en apprécier les avantages ; et ils sont tels ces avantages, que si, par une prévention déplacée, la mère craintive vient à perdre son enfant par les suites de la petite vérole, ou qu'il en résulte une grave infirmité faute de ne l'avoir pas fait vacciner, elle peut en toute sûreté s'en attribuer la cause. Je connais une mère qui est inconsolable de la perte d'un enfant qui vient de lui être ravi par cette maladie ; sa douleur est accrue par les regrets de n'avoir pas voulu suivre l'avis que je lui donnai de le faire vacciner. Parce que la vaccine a manqué son effet sur quelques individus, en ne les mettant point à l'abri de la petite vérole ; que cette maladie parcoure sa marche avec des symptômes fâcheux, ou que d'autres affections sont survenues peu de temps après, doit-on pour cela rejeter ce moyen, dont l'efficacité est attestée par l'expérience journalière ? Non certainement ; mais il faut, pour qu'elle réussisse, 1.° que le vaccin soit recueilli, du septième au neuvième jour, sur le bras d'un enfant très-sain ; 2.° que l'enfant que l'on se propose

de vacciner soit dans cette même disposition, et jouissant de la meilleure santé ; 3.° que l'instrument avec lequel on inocule le virus soit propre et non taché de rouille ; 4.° enfin que les parens s'adressent pour cela de préférence à une personne qui pratique journellement cette opération : c'est souvent faute de ces précautions que l'on doit le peu de succès que l'on obtient de la vaccine.

Le sommeil, l'exercice, le repos, les amusemens, la gaîté, la tristesse, le plaisir et la douleur, ont une si grande influence sur l'existence du nouveau-né, que les parens et les nourrices ne sauraient y apporter trop d'attention pour ne pas contrarier et déranger, par des coutumes bizarres et pernicieuses, l'ordre admirable que la nature a mis dans la construction de ce petit édifice.

Le sommeil et le repos sont aussi indispensables que la nourriture pendant les premiers jours de sa vie, puisque c'est pendant que l'enfant dort que la nutrition s'opère ; aussi ne résisterait-il pas à une longue insomnie : je le répète, c'est un abus de le bercer ; attendez qu'un sommeil naturel et tranquille vienne fermer ses paupières. Gardez-vous bien de le réveiller en sursaut, si vous ne voulez pas lui causer des convulsions, l'épilepsie, etc.

La mauvaise habitude, encore trop généralement répandue dans le peuple, de promener ces petits êtres à la lisière, au bout de laquelle ils sont suspendus comme un paquet l'est au bout d'une ficelle, et qu'on accroche à un clou pour s'en débarrasser, les expose aux mêmes accidens que le maillot trop serré (voyez pag. 13 et 14). L'usage des chaises roulantes présente au moins autant d'inconvéniens : renfermés dans cette machine, les enfans demeurent trop long-temps sur leurs jambes ; trop faibles encore pour supporter tout le poids de leur corps, elles fléchissent insensiblement ; la colonne vertébrale (vulgairement nommée *l'épine du dos*), composée d'os très-tendres, ne peut les maintenir long-temps dans l'équilibre de la station sans céder aux puissances qui pèsent sur elle, et plus tard on est tout étonné de les trouver contrefaits. Le rachitis, que le peuple appelle *noueure*, qui est une maladie ou

un ramollissement des vertèbres, est souvent produit par cette cause.

La meilleure manière de favoriser le développement de leurs forces, c'est de les promener sur les bras au grand air, ou de les laisser gambader sur un tapis étendu sous les yeux de la mère ou de la nourrice, en ayant la précaution de leur garnir la tête d'un bourrelet qui dépasse le nez, et d'éloigner d'eux tout ce qui pourrait leur faire mal : il ne faut point les habituer à fixer de trop bonne heure le soleil ou des objets brillans et éblouissans ; cette mauvaise habitude ôte à l'œil la faculté de percevoir distinctement les corps sans le secours d'une vive lumière.

Le concours de la joie, de la gaîté, le plaisir qu'ils prennent à palper les objets qui se trouvent sous leurs mains, facilitent la digestion, les sécrétions, et entretiennent l'intégrité des fonctions vitales. Les mouvemens qu'excitent les sensations agréables chez ces êtres intéressans servent à indiquer ordinairement le bon état de leur santé.

Les cris, la tristesse et le chagrin produisent sur eux un effet opposé ; ils sont l'indice de la souffrance, des besoins ou de la douleur, s'ils ne sont pas déterminés par quelques fantaisies ou caprices ; ils n'appartient qu'à la tendresse maternelle d'en découvrir la cause et d'y remédier.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Frigidum verò convulsiones, nervorum distensiones, livores, et rigores febriles infert. *Sect.* 5, *aph.* 17.

II.

Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. *Sect.* 2, *aph.* 3.

III.

Eorum quæ confertim et celeriter alunt, celeres quoque fiunt excretiones. *Ibid.*, *aph.* 18.

IV.

Convulsio fit, aut à repletione, aut ab evacuatione; sic quidem etiam singultus. *Sect.* 6, *aph.* 39.

V.

Per ætates autem hæc eveniunt : parvis et recens natis puerulis, oris ulcera, vomitiones, tusses, vigiliæ, pavores, umbilici inflammationes, aurium humiditates. *Sect.* 3, *aph.* 24.